

10 sep 2015 -17:22

Appartient à Conseil des ministres du 11 septembre 2015

Participation d'un pilote belge à une opération contre le trafic de drogue dans les Caraïbes

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation d'un pilote d'hélicoptère belge à une mission d'appui dans le cadre des opérations contre le trafic de drogue et le commerce illégal dans la mer des Caraïbes.

Dans le cadre du programme de coopération belgo-néerlandais BENESAM, ce militaire belge sera déployé comme élément d'un détachement néerlandais, à partir de la fin septembre 2015 pour une période de 2 mois, sur la base HATO à l'aéroport de Curaçao. Dans le cadre des opérations *counter drugs & illicit trafficking*, les Pays-Bas engagent en effet un escadron d'hélicoptères. Le pilote belge y sera engagé en appui à l'exécution d'opérations antinarcoïques, de tâches de la garde côtière et d'assistance militaire. Il sera engagé sous le statut "engagement opérationnel - engagement d'observation" (AR 03 -coefficient 2).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>